



**DATE DE
CONVOCAION
9 DÉCEMBRE 2022**

**DATE D’AFFICHAGE
9 DÉCEMBRE 2022**

**NOMBRE DE
CONSEILLERS
EN EXERCICE : 22
PRESENTS : 16
VOTANTS : 19**

**OBJET :
REDEVANCE
ASSAINISSEMENT
COLLECTIF –
TARIFS AU 1ER
JANVIER 2023.**

Envoyé en préfecture le 22/12/2022

Reçu en préfecture le 22/12/2022

Publié le

SLO

ID : 003-210301388-20221220-REDEVANCEASSAIN-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **deux mil vingt-deux**

Le **Treize Décembre à 19 heures 00**

Le Conseil Municipal

légalement convoqué, s'est réuni, à la Mairie en séance publique
sous la présidence de

Monsieur **de CHABANNES Jacques, Maire**

Étaient présents :

**M. de CHABANNES. M. BOUCHET. M. BRUNIAU. Mme CHERVIN.
Mme SAVEY. M. FERBOS. Mme AUBIN. M. ROUSSILHE.
M. GANTHER. Mme COLLANGE. M. BODIN. Mme JEUNE. Mme
MINARD de CHABANNES. M. BOUTONNAT. Mme MOUILLÈRE.
M. MAHIEU.**

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

- Mme QUATRESSOUS, pouvoir à M. BOUCHET,
- M. TALABARD, pouvoir à Mme MINARD de CHABANNES,
- Mme PÉRICHON, pouvoir à M. BODIN,
- Mme VAZ.

Absent :

- M. HUSSON,
- M. MARTIN,

Madame Émilie MOUILLÈRE a été élue Secrétaire.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que l'exploitation du réseau d'assainissement collectif de la Commune de Lapalisse est confiée au SIVOM Vallée de la Besbre depuis le 1er janvier 2010.

La rémunération versée au SIVOM Vallée de la Besbre pour l'exploitation de son réseau d'assainissement est indexée sur le taux d'inflation moyen annuel de l'année N-1.

Il précise que la dernière augmentation de la redevance payée par l'usager remonte au 1er janvier 2016. Aussi, Monsieur le Maire propose au Conseil d'augmenter ces tarifs comme suit :

- Abonnement : 60 € HT par an (*ancien tarif : 58,24 € HT*)
- Prix au m³ d'eau consommée : 1,60 € HT (*ancien tarif : 1,56 € HT*)

Il précise que ces modifications ont reçu un avis favorable de la Commission des Finances réunie le 29 novembre dernier.

Le Conseil, entendu les explications de son Président, et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver les nouveaux tarifs applicables pour la redevance d'Assainissement Collectif à compter du 1er janvier 2023 tels qu'ils suivent :

.../...

Envoyé en préfecture le 22/12/2022

Reçu en préfecture le 22/12/2022

Publié le 1 00 € HT

SLOW

ID : 003-210301388-20221220-REDEVANCEASSAIN-DE

- Abonnement : 60 € HT par an
- Prix au m³ d'eau consommée

- de notifier cette décision au plus vite au SIVOM Vallée de la Besbre qui a en charge la facturation aux usagers.

Fait et délibéré en Mairie de LAPALISSE, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,
Jacques de CHABANNES,
Maire de LAPALISSE

Certifié exécutoire

Transmis en Sous-Préfecture
de VICHY, le

22 DEC. 2022

Le Maire,

Publié ou Notifié

20 DEC. 2022

le :

Accusé de réception de la télétransmission

le :

